



M2 Jeunesse : politiques et prises en charge

2015 - 2016

Enjeux et intérêts de la médiation par l'art dans la protection de l'enfance

L'exemple du projet d'ateliers artistiques de la maison d'enfants St Vincent de Paul

Juliette BOUGNOUX

Jun 2016

Sous la direction de Guy Vincent

Liste des sigles utilisés

AED : action éducative à domicile

AEMO : action éducation en milieu ouvert

ASE : aide sociale à l'enfance

AVS : auxiliaire de vie scolaire

CASF : code de l'action sociale et des familles

CLIS : classe pour l'inclusion scolaire

CVS : conseil de la vie sociale

ITEP : institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

IME : institut médico-psychologique

MECS : maison d'enfants à caractère social

PEI : projet éducatif individualisé

PJJ : protection judiciaire de la jeunesse

SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté

ULIS : unité localisée d'inclusion scolaire

Remerciements

En premier lieu je tiens à remercier sincèrement Philippe Meunier, directeur de la maison d'enfants St Vincent de Paul, pour la qualité de son tutorat tout au long de ce stage. Sa patience et sa pédagogie m'ont permis d'évoluer et d'envisager sereinement cette expérience professionnelle. Je le remercie également pour sa confiance, son ouverture au dialogue et ses précieux conseils.

Je remercie l'ensemble des professionnels de St Vincent de Paul, mais également les enfants, pour leur accueil, leur soutien et leur bonne humeur.

Mes remerciements vont également à Céline Martin, Virginie Muniglia, Karine Guilloux, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'EHESP pour leurs apports pertinents et leur accessibilité.

Enfin, je remercie mon tuteur académique, Guy Vincent, pour son accompagnement à distance. Ses retours sur mes écrits et sa disponibilité m'ont permis d'approfondir et d'étayer ma réflexion.

Sommaire

Introduction	1
L'art et la médiation : des notions floues	1
La mission de stage	2
La méthodologie réflexive	4
Partie 1 – Contexte et enjeux de la mission de stage	5
I. La structure : contexte et place initiale de la culture	5
La protection de l'enfance	5
La structure	6
Le contexte de la mission	8
II. L'art à Saint Vincent de Paul	9
La place initiale de la culture	9
L'émergence de la question artistique	11
Ma posture et son incidence sur la mission	12
Partie 2 – L'art comme outil de médiation dans la protection de l'enfance	16
I. Un projet de médiation artistique	16
L'exemple des « ateliers pARTage »	16
Les enjeux du projet pour la structure	19
Les freins à la médiation artistique	20
II. Regard sur l'intérêt de l'art pour les enfants placés	23
Les spécificités des enfants placés	23
La découverte du patrimoine artistique comme vecteur d'ouverture et de développement de la curiosité	25
La pratique artistique comme moyen d'acquisition de compétences	25
Conclusion	27
Bibliographie	30

Introduction

Selon André Malraux¹, écrivain habité par la création artistique, l'art est par nature une médiation immédiate. Cependant, dans cette vision, il s'agit d'une « *médiation qui n'aurait pas besoin de médiateur ni de sensibilisation* »². Si les pratiques artistiques peuvent être l'outil d'une médiation implicite, il est primordial de leur donner un sens dans le champ médico-social, tant pour les usagers que pour les équipes professionnelles.

Si l'art et la culture sont présents dans la protection de l'enfance, ceux-ci sont rarement envisagés comme des vecteurs de médiation. Au contraire, ils sont laissés au rang d'animation, c'est à dire que les pratiques artistiques seraient exclusivement récréatives, sans vocation éducative. En mutation vis-à-vis de l'évolution des publics et des institutions, les structures de l'ASE (aide sociale à l'enfance) commencent à s'orienter vers une vision plus profonde de l'art, allant parfois jusqu'à des expérimentations concrètes. Ces changements actuels bouleversent l'organisation des prises en charge des enfants confiés à la protection de l'enfance, mais aussi –et surtout– les pratiques professionnelles.

L'art et la médiation : des notions floues

L'origine latine du mot médiation serait le verbe *mediare*, qui signifie « *être au milieu de* »³, c'est à dire qui rassemble et sépare à la fois. Aujourd'hui, la médiation désigne l'intermédiaire entre deux ou plusieurs choses, une « *entremise destinée à concilier des personnes ou des partis, à amener un accord* ».

Selon l'Unesco, la culture est « *l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances* »⁴. Dans le cadre de ce mémoire, j'ai fait le choix de centrer la politique culturelle sur les activités artistiques :

- **La présentation directe des oeuvres** : spectacles vivants, expositions, concerts, musées, visites, etc.
- **Les pratiques effectives** : initiation aux arts plastiques et arts du spectacle

¹ André Malraux (1901-1976) : écrivain, homme politique et intellectuel français

² Jean Caune. *Pour une éthique de la médiation*. Le Sens des Pratiques Culturelles, Grenoble, 1999

³ Alain Rey (1928-aujourd'hui) : linguiste et lexicographe français

⁴ Conférence mondiale sur les politiques culturelles. Mexico City, 26 juillet au 6 août 1982

Initialement utilisée dans le champ de la psychiatrie, l'utilisation de l'art comme outil de médiation s'étend au champ médico-social et occupe une place importante dans « *l'accompagnement et le soutien des personnes en souffrance* »⁵. D'après Anne Brun⁶, « *Winnicott se présente comme le précurseur des pratiques actuelles de thérapies à médiations, car il a permis d'envisager l'œuvre ou la production comme [...] un mode d'expression qui engage le corps, dans une dimension visuelle, sonore, tactile ou kinesthésique selon les arts* »⁷. Sans être une thérapie, l'art devient dans la protection de l'enfance un outil d'expression et de participation de l'enfant vis-à-vis du quotidien du placement et de sa situation familiale.

La notion de médiation artistique est donc ici envisagée comme une stratégie d'action qui vise à approfondir l'accès de ces enfants éloignés des pratiques artistiques à des connaissances et des moyens de création individuelle et collective. L'objectif est de favoriser la rencontre entre les enfants et les milieux culturels et artistiques, en fonction des intérêts et de l'autonomie de chacun⁸. Finalement, il s'agit de concevoir la médiation artistique comme une modalité à part entière de la prise en charge, au même titre que les politiques éducatives et sociales ; elle nécessite donc un accompagnement tout au long du placement de l'enfant.

La mission de stage

Engagée dans le parcours professionnel du Master 2 « Jeunesse : politiques et prises en charge » de l'EHESP (École de Hautes Études en Santé Publique) de Rennes, j'ai réalisé mon stage à la MECS (maison d'enfants à caractère social) St Vincent de Paul, à Nantes. Ma mission principale était en lien avec la politique culturelle de l'établissement. Plus particulièrement, j'ai travaillé sur l'intégration de pratiques artistiques dans le quotidien des équipes éducatives, ses enjeux et son intérêt dans la prise en charge des enfants de l'ASE. Pour ce faire, je me suis appuyée notamment sur un projet d'ateliers de peinture avec la présence d'un artiste.

Sensible aux approches artistiques, j'ai immédiatement été séduite par la mission proposée. Ayant réalisé un stage à la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse) lors de mon année de master 1, j'avais le souhait d'une nouvelle expérience au sein de la protection de l'enfance. Cette mission a ainsi fait le lien entre deux domaines que j'affectionne particulièrement. En outre, l'opportunité de réaliser ce stage alterné au sein d'un établissement de prise en charge a

⁵ Martine Colignon. *De l'art-thérapie à la médiation artistique : Quels professionnels pour quelles pratiques ?* Toulouse : Éditions Erès, collection Trames, 2015, 201 p.

⁶ Anne Brun : psychologue, psychanalyste, professeur de psychopathologie et psychologie clinique à l'Université Lumière-Lyon 2, directrice du Centre de recherches en psychopathologie et psychologie clinique

⁷ Anne Brun. *Les médiations thérapeutiques*. ERES, 2011, 160 p.

⁸ Service de la culture – Ville de Montréal, division de l'action culturelle et des partenariats. URL : <http://montreal.mediationculturelle.org/quest-ce-que-la-mediation-culturelle/>

également suscité mon intérêt, ayant jusqu'à lors eu des expériences au sein d'institutions décisionnelles.

Dans un premier temps, la mission de stage a été tournée vers l'organisation matérielle du déménagement de l'établissement, ponctuée de réflexions sur l'adaptation des ressources humaines à un contexte temporaire. Cette étape, nécessaire à la bonne compréhension des réalités et des enjeux de la structure, m'a permis d'avoir une vision globale du contexte et des réalités de fonctionnement du foyer.

Dans un second temps, après l'installation des professionnels et des enfants dans les locaux temporaires, le stage s'est orienté vers l'expérimentation d'une politique artistique. Concrètement, mon rôle était de faire le lien entre les enfants, les équipes éducatives, la direction et les prestataires extérieurs dans le cadre d'un projet d'ateliers artistiques avec résidence d'artiste au sein de la maison d'enfants. Parallèlement, j'ai eu pour mission d'étudier les pratiques culturelles du foyer : réalités, impacts, freins, enjeux, recommandations.

La production écrite attendue par la structure était un rapport lié à l'expérimentation de la politique d'ouverture culturelle. Elle fait état des actions menées lors de ces premiers mois d'expérimentation, de l'intérêt d'une ouverture à la culture par la découverte et la pratique artistique pour les enfants et les professionnels. Elle contient également des recommandations et pistes d'actions concrètes envisageables. Cet écrit a pour vocation de faire de l'art et de la culture des enjeux institutionnels majeurs.

Ainsi, plusieurs méthodes et outils ont été mobilisés pour permettre la rédaction de ce rapport :

- Les observations sur le terrain
- Les recherches bibliographiques
- La création de questionnaires en direction des professionnels
- L'analyse des documents internes

L'éducation culturelle et artistique est un axe de réflexion fort de la direction, qui souhaite engager un véritable travail en la matière. En effet, les observations de terrain ont montré que l'art est un domaine encore peu investi, mais pour lequel certains professionnels ressentent une réelle envie de s'engager. Le foyer s'est donné pour objectif d'inclure la médiation artistique dans son fonctionnement quotidien, afin qu'elle devienne un véritable « *enjeu institutionnel* ». Dans cette démarche, l'ensemble des personnes présentes au foyer sont concernées, tant les professionnels que les enfants.

La commande institutionnelle est destinée au conseil d'administration et professionnels de la maison d'enfants, avec une étendue possible aux partenaires associatifs et institutionnels sur le territoire. Il pourra également servir aux éventuels collaborateurs dans le cadre de projets culturels ou artistiques.

Le foyer Saint Vincent de Paul s'est donné l'objectif de tenir compte des bénéfices apportés par cette expérimentation pour faire évoluer durablement son projet d'établissement, en vue d'améliorer et d'uniformiser ses services et prestations. La question centrale de la mission était donc la manière dont cette relocalisation temporaire peut permettre une consolidation de la dynamique d'ouverture artistique ; de manière durable et dans une démarche expérimentale.

La méthodologie réflexive

Au sein d'une MECS, où les prises en charge éducatives et médico-psychologiques formelles sont le quotidien des équipes professionnelles, la place laissée à la création est fortement réduite. Le secteur médico-social est-il prêt à laisser une place à la médiation artistique ? Quelle légitimité lui accorde-t-il ? Comment est-il possible d'envisager le croisement de ces deux logiques ?

Ce mémoire rend compte de ma réflexion autour de l'intérêt et des enjeux de l'art comme outil de médiation au sein de la protection de l'enfance. Au cours de l'écrit, ce questionnement sera en lien permanent avec le stage réalisé à la maison d'enfants St Vincent de Paul, et fera référence aux expériences vécues durant ces derniers mois. De plus, des références bibliographiques permettront de théoriser mes différentes réflexions et observations.

Ainsi, dans une première partie j'exposerai ma compréhension du contexte et de la place initiale de la culture dans le foyer St Vincent de Paul, de l'origine des questionnements autour de cette thématique et de l'impact de cette réalité sur ma mission de stage (partie 1). A la suite de cette nécessaire contextualisation, j'exposerai les spécificités de l'utilisation de l'art comme outil pédagogique et de médiation dans la protection de l'enfance. Pour ce faire, je baserai mon propos sur l'exemple des « *ateliers pARTage* » mis en place par la maison d'enfants, avant d'en exposer les enjeux vis-à-vis de la direction de l'établissement, des professionnels et des enfants (partie 2).

Partie 1 – Contexte et enjeux de la mission de stage

La mission de stage s'est déroulée dans un contexte structurel particulier (I), dans lequel la question de l'art a évolué et a eu un impact sur ma posture en tant que stagiaire (II).

I. La structure : contexte et place initiale de la culture

La protection de l'enfance

La protection de l'enfance concerne les mineurs et jeunes majeurs (jusqu'à 21 ans) en (risque de) danger ou maltraitance. Plus précisément, L'article L112-3 du CASF (Code de l'action sociale et des familles) indique que « *la protection de l'enfance a pour but de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles et d'assurer le cas échéant, selon des modalités adaptées à leurs besoins, une prise en charge partielle ou totale des mineurs. Les interventions peuvent également être destinées à des majeurs de moins de vingt et un ans connaissant des difficultés susceptibles de compromettre gravement leur équilibre. L'intérêt de l'enfant, la prise en compte de ses besoins fondamentaux, physiques, intellectuels, sociaux et affectifs ainsi que le respect de ses droits doivent guider toutes décisions le concernant* ».

La protection de l'enfance distingue deux services de prise en charge :

- **La PJJ** : institution déconcentrée de l'État qui rassemble la direction et les services du ministère de la Justice chargés de la réinsertion sociale des jeunes délinquants et du suivi des mineurs en danger.
- **L'ASE** : service décentralisé sous la responsabilité du Conseil départemental

Depuis l'Acte I de la décentralisation (1982-83), l'ASE est devenue une compétence du département, celui-ci en est donc le chef de file. Il s'agit d'un service « *dont la mission essentielle est de venir en aide aux enfants et à leur famille par des actions de prévention individuelle ou collective, de protection et de lutte contre la maltraitance* »⁹.

⁹ Thierry Mainaud. *Les établissements et services en faveur des enfants et adolescents en difficulté sociale*. DREES, documents et travail, n°173, septembre 2012

Pour remplir cet objectif, l'ASE est susceptible de mettre en place deux types de mesures :

- **Les actions éducatives en milieu familial** : action éducatives à domicile (AED), action éducative en milieu ouvert (AEMO), AED renforcée, AEMO renforcée
- **Le placement** : placement en famille d'accueil, placement en établissement

Si les actions en milieu ouvert sont un axe préventif de la protection de l'enfance, le placement intervient, lui, en dernier recours. En effet, celui-ci a lieu lorsque que les soutiens éducatif et psychologique apportés au mineur et à sa famille n'ont pas permis le retour d'un environnement sain pour l'enfant.

Dans le cas d'un placement en établissement, il est possible de discerner différentes formes de structures : foyers de l'enfance, MECS, pouponnières à caractère social, villages d'enfants, lieux de vie et d'accueil. Publiques ou associatives, ces structures hébergent et prennent en charge les mineurs et jeunes majeurs en fonction de leur âge, du mode d'encadrement et de la durée d'accueil.

La structure

La maison d'enfants St Vincent de Paul est gérée par « Les amis de Saint Vincent de Paul », association loi 1901 créée en 1958. Depuis 1981, l'établissement fonctionne dans le cadre d'une MECS et bénéficie d'une habilitation au titre de l'ASE. Ceci l'autorise à recevoir des enfants confiés à la protection de l'enfance dans le cadre d'une mesure administrative ou judiciaire pour une moyenne ou longue durée (entre 20 et 40 mois).

La structure est habilitée pour une capacité de 34 lits, et fonctionne 365 jours par an. Son champ d'action s'étend au département Loire-Atlantique. Elle relève de la compétence du Conseil départemental de Loire-Atlantique, et c'est lui-même qui assure le financement par le biais du prix de journée : somme fixe allouée par enfant accueilli et par jour.

Ainsi, la structure héberge et prend en charge des mineurs de 6 à 18 ans dans le cadre de la protection de l'enfance en danger, dans le but d'aider les enfants victimes de carences éducatives ou de maltraitements. La prise en charge comprend l'hébergement des enfants en dehors des potentiels retours en famille sur les temps de week-end ou de vacances.

Les modalités de fonctionnement

À Saint Vincent de Paul, les mineurs sont répartis en trois groupes hétérogènes en âge, en essayant de mélanger les différents types de profils d'enfants. Chaque groupe est encadré par une équipe composée de 5 éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs ou éducateurs jeunes enfants, et d'une maîtresse de maison. Les unités sont autonomes, les équipes possèdent une organisation et un budget propres.

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif, dès l'accueil l'établissement met en place un projet éducatif individualisé (PEI), outil permettant de définir des objectifs de travail avec l'enfant selon ses capacités, ses besoins et ses centres d'intérêt. Le PEI favorise la dimension individuelle dans un environnement collectif, il instaure une culture de la personnalisation nécessaire à la prise en considération de chaque enfant en tant qu'individu propre. Cet outil a vu le jour suite à la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, ayant pour objectif de « *mettre les usagers au centre du dispositif* ».

La maison d'enfants gère le suivi de la scolarité, la restauration, les soins, les accompagnements médico-psychologiques et les loisirs des enfants pendant toute la durée de leur placement. St Vincent de Paul envisage une prise en charge globale des enfants qui lui sont confiés. Le foyer base également l'accompagnement sur l'ouverture culturelle, considérant qu'elle est un aspect non négligeable du développement. Les professionnels permettent donc aux enfants de s'ouvrir aux loisirs en leur proposant diverses activités culturelles et artistiques.

Les mineurs accueillis ayant tous moins de 16 ans, leur scolarité est obligatoire, ils sont inscrits dans leur établissement d'origine lorsque celui-ci n'est pas trop éloigné du foyer, ou intègre une structure choisie en concertation avec les parents et l'ASE. Ainsi, la maison d'enfants se charge de l'organisation des trajets des enfants entre le foyer et les établissements scolaires, en fonction de l'âge et de l'autonomie des enfants. En fonction des besoins et des potentiels problématiques, la scolarité est adaptée : parcours « classique » en établissement scolaire, SEGPA, ULIS, CLIS, ITEP, IME, présence d'un(e) AVS.

Les équipes professionnelles

La structure fonctionne avec 32 professionnels qui se côtoient au sein du foyer :

- **Les cadres** : un directeur, une chef de service, une psychologue
- **L'équipe éducative**, divisée en trois unités (Bon Accueil, Chaumière, Gai Logis) : 8 éducateurs spécialisés, 2 éducateurs jeunes enfants, 5 moniteurs éducateurs
- **Les services administratifs et généraux** : une assistante de direction, une secrétaire, une cuisinière, un agent d'entretien, 4 maîtresses de maison, une lingère et 5 surveillants

de nuit

En plus de cette équipe permanente, le foyer est en partenariat conventionné avec l'ARIFT Ponants, centre de formation nantais des métiers du social, permet l'accueil de stagiaire en cours de formation. En effet, il est indiqué dans le projet d'établissement que la structure « *s'inscrit dans une démarche d'entreprise apprenante. [Leur] volonté de transmission des nombreux « savoirs faire professionnels » s'accompagne de l'intérêt qu'apporte un regard extérieur sur [leurs] pratiques professionnelles* ». En dehors de cette convention, la direction de l'établissement est très favorable à l'accueil de stagiaires sur des longues durées, permettant ainsi l'échange de savoirs et la formation.

L'ensemble de cette équipe pluridisciplinaire contribue à la continuité et au bon déroulement de la prise en charge de l'enfant tout au long de son placement.

Le contexte de la mission

En 2015, le Conseil départemental de Loire-Atlantique a validé le versement à l'association d'une enveloppe destinée à la réhabilitation des bâtiments. Ainsi, la maison d'enfants est investie dans un important projet de rénovation de l'établissement. Ces travaux nécessitent un relogement temporaire de la structure pour l'année 2016, ce qui a induit d'importantes modifications dans l'organisation du travail.

Ainsi, le foyer a souhaité adapter le fonctionnement de la structure au nouveau cadre de vie tout en restant en accord avec les valeurs initiales de l'établissement : insertion en territoire urbain, mixité sociale, lutte contre les clivages sociaux.

De ce fait, afin d'assurer la continuité du service à l'utilisateur, la structure a modifié ses pratiques en se basant sur l'organisation du travail et l'ouverture sur l'environnement. Bien que temporaire, le relogement souhaite engager des évolutions pérennes. Ce déménagement était un moment propice à l'intégration de nouvelles pratiques dans le quotidien des équipes éducatives et des enfants ; il constitue la « *fenêtre d'opportunité* », au sens de John Kingdon¹⁰, c'est à dire la conjoncture favorable à la prise en compte d'une problématique.

Toujours dans un souci de continuité, St Vincent de Paul a fait le choix de conserver la scolarité des enfants dans leurs établissements respectifs. Ceci induit la mise en place d'une organisation

¹⁰ John Kingdon : professeur émérite de l'Université du Michigan

optimale, les écoles et collèges étant parfois très éloignés (45-60 minutes de transport pour certains collégiens). La même logique a été appliquée pour les structures de prise en charge médico-psychologique, et les pratiques extrascolaires des enfants ont été conservées au maximum. Cette volonté a induit une augmentation non négligeable du temps passé dans les transports (véhicules ou transports en commun), ce qui a eu une incidence importante sur l'organisation de la maison d'enfants.

Malgré une hausse de la charge de travail pour l'ensemble des professionnels, l'établissement est dans une dynamique d'évolution. C'est dans ce contexte que la maison d'enfants a réfléchi à la mise en place d'une politique culturelle, dans une volonté de faire évoluer la prise en charge des mineurs accueillis en s'ouvrant à des pratiques artistiques.

II. L'art à Saint Vincent de Paul

La place initiale de la culture

L'art dans le projet d'établissement

Le foyer Saint Vincent de Paul a récemment actualisé son projet d'établissement (2015 – 2019), dans lequel sont résumées les modalités de prise en charge des enfants au sein du foyer.

En plus de gérer le suivi de la scolarité, la restauration, les soins et les accompagnements médico-psychologiques des enfants, le foyer base également sa prise en charge sur l'ouverture culturelle, considérant qu'elle est un aspect non négligeable du développement. Cet axe de travail est intégré à la politique « loisirs » de l'accompagnement, faisant allusion à l'ensemble des activités extrascolaires sportives, culturelles, festives ou artistiques proposées aux enfants. Dans ce cadre théorique, la politique artistique ne représente donc qu'une partie des « loisirs » ; cependant la distinction n'est pas présente dans le projet d'établissement.

C'est dans cette dynamique d'éducation globale que s'ancre le foyer, pour lequel les projets culturels et artistiques sont des axes d'accompagnement à part entière, mais dont il est très peu fait allusion dans le document institutionnel de la structure.

Effectivement, bien qu'énoncée comme telle, l'ouverture artistique en tant qu'accès aux oeuvres et pratiques effectives est absente du document institutionnel, ce qui ne favorise pas une uniformisation en interne et laisse ces pratiques à la subjectivité et à l'initiative de chaque professionnel.

Les activités proposées

Située au cœur du centre ville nantais, la maison d'enfants bénéficie de richesses culturelles à la disposition des équipes éducatives.

A chaque rentrée scolaire les enfants sont amenés à réfléchir sur leur souhait d'activité pour l'année : danse, théâtre, sculpture, gymnastique, cirque, etc. L'établissement encourage au maximum l'accès des enfants à la culture et à une pratique artistique. Ces activités sont un support éducatif qui favorise l'épanouissement de l'enfant, permet sa socialisation et son accès à l'autonomie.

Chaque année, à l'occasion du dîner de Noël, un spectacle est réalisé par et pour les enfants au sein du foyer. Il s'agit d'un moment convivial très attendu par l'ensemble des mineurs accueillis, qu'ils soient ou non participants au spectacle. Il est important de remarquer leur intérêt pour la mise en scène et la création, vecteur de mise en valeur de chacun.

Une fois par an également, une sortie culturelle est organisée pour tous les enfants, l'occasion de découvrir un lieu nantais. Selon leur âge et leur degré d'indépendance, ils ont le choix entre une sortie collective au théâtre ou une séance de cinéma en autonomie. Chaque mineur a la possibilité d'inviter un(e) ami(e), un frère ou une sœur. A la fin de la journée, un temps convivial est organisé, réunissant les enfants, leur invité, les équipes éducatives et les cadres.

Les équipes éducatives bénéficient d'un budget annuel « Loisirs et culture » réparti sur les 12 mois de l'année. En plus de ce budget, l'association gestionnaire peut verser des sommes aux unités pour le financement de projets culturels spécifiques.

D'après une analyse des dépenses de l'année 2015, au sein de la maison d'enfants ce budget permet de financer cinq types d'activités :

- Les sorties culturelles : cinéma, théâtre, expositions, etc.
- Les activités sportives et de loisirs : bowling, laser game, parcs à thème, etc.
- Les achats de matériel : jeux de société, jeux vidéos, DVD, matériel de loisirs créatifs, équipements sportifs, etc.
- Les cadeaux
- Les dépenses alimentaires liées à des temps festifs : anniversaires, fêtes de départ, confiseries, restauration extérieure, goûters, repas, etc.

La dénomination même du budget laisse la possibilité aux équipes éducatives de l'interpréter à leur manière, et ainsi d'en avoir une utilisation variée selon les appétences et intérêts de chacun.

En effet, si la culture fait référence aux activités de découvertes artistiques et environnementales, le terme « loisirs » –plus vaste– regroupe tous types d'activités récréatives.

En analysant le budget « Loisirs et culture » de l'année 2015, il est possible de souligner certains points concernant la gestion de ces sommes par les unités. Logiquement, les dépenses culturelles et de loisirs sont plus importantes durant les mois qui comprennent des vacances scolaires : février, août, avril, octobre, décembre.

Concernant le type de dépenses effectuées dans le cadre de ce budget, une relative homogénéité existe entre les trois groupes, qui proposent des panels d'activités assez similaires. Cependant, si certaines unités se saisissent de ce budget comme un vecteur de découverte assez large, d'autres en ont une utilisation plus restreinte, centrée sur des activités classiques telles que les sorties à la piscine, au cinéma ou à la patinoire.

Également, une bonne partie du budget « Loisirs et culture » des unités est dédié à l'alimentaire et aux temps festifs, tant en terme de sommes dépensées que de récurrence. Ce type de pratique semble être une pierre angulaire des habitudes de loisirs chez les enfants et chez les professionnels.

De manière générale, les activités proposées par les équipes éducatives ou les enfants s'orientent exclusivement vers l'animation, sans visée pédagogique. Ainsi, les activités consommatoires prennent le pas sur les initiatives de projets.

L'émergence de la question artistique

Dans un contexte particulier de rénovation de la structure, l'actualité du déménagement a eu pour effet de remettre en cause les pratiques des professionnels ; la situation géographique temporaire du foyer ayant permis l'émergence de questionnements autour de la place et de l'efficacité de l'ouverture à l'art dans le fonctionnement de la maison d'enfants.

Les locaux temporaires –situés au Nord-Est de Nantes (**annexe 1**)– ne permettent plus une grande accessibilité à une offre artistique extérieure. Le fonctionnement habituel de la maison d'enfants en termes d'ouverture culturelle n'est plus envisageable en l'état pour la durée du relogement ; celle-ci aurait un impact trop important sur l'organisation du travail.

Afin de tirer profit de cette relocalisation temporaire et d'adapter le fonctionnement du foyer à ce nouveau contexte, différentes actions ont été envisagées pour proposer une ouverture à l'art.

Effectivement, il s'agit d'utiliser le relogement comme une fenêtre d'opportunité pour instaurer des pratiques artistiques innovantes tout en prenant en compte la réalité des professionnels. Cette démarche d'éducation à l'art a pour objectif d'engager une véritable politique de médiation artistique. Si le relogement est temporaire, l'ouverture culturelle a pour vocation de s'inscrire durablement dans le projet d'établissement.

Toutefois, si la question artistique a pu trouver sa place dans une dynamique de changement, cette dimension de la prise en charge a initialement été impulsée par la direction de l'établissement, donnant une sensation d'injonction pyramidale aux équipes éducatives. En effet, la participation des professionnels socio-éducatifs n'est intervenue que dans les phases de consultation et de mise en place.

Ma posture et son incidence sur la mission

Les prénotions

Pour commencer, il est pertinent de déconstruire ma vision de la structure et ses réalités avant le début du stage. Tout d'abord, il m'a fallu dépasser les constructions sociales sur les enfants confiés à l'ASE. Les représentations collectives ont tendance à considérer ce public comme fuyant, en grande détresse, psychologiquement fragile et dispersé.

À propos de la structure de stage, j'avais une vision particulière de l'activité d'une MECS. J'imaginai une structure peu ouverte sur son environnement, éloignée des acteurs extérieurs et ayant une culture d'établissement très institutionnelle. En effet, j'avais à l'esprit que les professionnels travaillaient dans une perpétuelle gestion du risque, inhérente au secteur de la protection de l'enfance.

Concernant ma vision de l'ouverture artistique pour les enfants, j'imaginai qu'ils seraient preneurs et porteurs de projets artistiques et culturels, pensant qu'ils avaient conscience de l'épanouissement procuré par ces pratiques. À propos de la mise en place de ces projets en lien avec les éducateurs du foyer, j'espérais un engagement prononcé et relativement unanime. Du fait de leur formation, j'avais à l'esprit que les équipes éducatives porteraient une importance particulière à l'éducation dans sa globalité, incluant l'ouverture à l'art. J'étais dans l'ensemble plutôt optimiste à l'idée de proposer une alternative culturelle aux usagers et aux professionnels.

Ma position dans la structure

Durant le stage, j'ai été intégrée à l'équipe de cadres du foyer St Vincent de Paul, sous le tutorat du directeur de la structure. En contact fréquent, nous prenions des temps plus ou moins anticipés pour communiquer sur l'avancée de mes tâches. Nous avons également fait des points d'étapes formels en début de stage, à mi-parcours et en fin de stage. De plus, j'ai pu participer à certaines réunions hebdomadaires de cadres (directeur, chef de service et psychologue) et de direction (directeur et chef de service), pendant lesquelles il m'a parfois été demandé de présenter l'évolution de mes missions.

Au sein de l'équipe administrative, j'ai bénéficié du soutien de l'assistante de direction, que j'ai pu identifier comme une personne ressource. De manière plus informelle, j'ai été en lien avec les services généraux et socio-éducatifs, au sein desquels j'ai trouvé plusieurs appuis.

Sur l'ensemble de la période de stage, de manière moins récurrente, j'ai été en lien avec les administrateurs de l'association des Amis de Saint Vincent de Paul, dans le cadre des conseils d'administration et pour la réalisation de tâches nécessitant leur présence.

A l'externe, j'ai eu l'occasion de rencontrer les directeurs d'autres structures d'hébergement et d'accueil, les professionnels participants au relogement et aux travaux (déménageur, architecte, etc.), le Conseil départemental de Loire-Atlantique et différents partenaires commerciaux, culturels et artistique.

Concernant les enfants, le fait d'être dans une structure de prise en charge a permis d'avoir un contact permanent avec mineurs. En effet, j'ai été régulièrement en lien avec les enfants, majoritairement à travers des discussions informelles. De manière plus officielle, j'ai participé à deux CVS (conseils de la vie sociale), instance dans laquelle sont présents les délégués de chaque unité de vie.

L'évolution de ma posture

Entre octobre et décembre 2015, le début du stage s'est déroulé dans les locaux initiaux de St Vincent de Paul, où j'ai travaillé dans un bureau éloigné de l'ensemble des professionnels (hormis la psychologue). Ceci m'a incité à aller vers les équipes de manière récurrente, en fonction de mes besoins.

Suite au relogement temporaire, l'organisation géographique a été modifiée, séparant l'hébergement et l'administratif dans deux bâtiments distants d'une centaine de mètres. Ainsi, si

j'ai bénéficié d'une proximité plus importante avec l'équipe de cadres et l'assistante de direction, le lien avec les éducateurs et les services généraux a été moins aisé.

Dans cette seconde partie de stage, durant laquelle j'ai travaillé sur la mise en place des ateliers de peinture, j'ai particulièrement été en lien avec l'agence nantaise Episcopo avec laquelle nous avons organisé le projet des ateliers artistiques. J'ai également été amené à communiquer avec l'artiste peintre, ainsi qu'avec une enseigne de matériel artistique dans le cadre d'un partenariat commercial. Cette gestion des relations à l'extérieur a été enrichissante, mais au détriment de la qualité de la communication interne avec les équipes et les cadres.

L'impact sur la mission

Ces prénotions ont eu une incidence sur mon comportement et sur ma manière d'aborder cette mission de stage. En effet, j'ai entamé ce travail avec beaucoup d'enthousiasme, en attachant une importance particulière à la communication aux équipes et aux enfants. Ceci m'a permis de créer du lien avec l'ensemble des personnes présentes à la maison d'enfants, et a ainsi favorisé mon intégration. Dans le souci d'avoir une légitimité auprès de l'ensemble des salariés, j'ai tâché de m'investir dans la vie quotidienne du foyer, afin de montrer mes aptitudes à être actrice de terrain, et non uniquement porteuse de projets théoriques. C'est pourquoi la première partie de la mission, concernant l'organisation du déménagement et des changements induits par le relogement, a été une pierre angulaire du stage.

Cette auto-analyse de ma posture et de ma vision a déplacé ma façon d'agir, car elle m'a permis de prendre conscience d'un certain nombre de réalités. En effet, mon regard en a été modifié, et j'ai tâché de prendre en compte ces notions dans la réalisation quotidienne de mes missions. Par exemple, je considère l'éducation culturelle comme un moyen d'envisager l'insertion sociale de ces enfants, souvent peu adaptés aux normes des milieux scolaire et professionnel classiques. De plus, il me semble que cette politique peut être vectrice d'estime de soi et de développement de compétences pratiques et psycho-sociales pour les enfants placés.

Les mineurs accueillis au foyer St Vincent de Paul ont –pour un certain nombre– une scolarité aménagée en fonction de problématiques spécifiques : SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté), ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire), CLIS (classe pour l'inclusion scolaire), suivi en ITEP (institut thérapeutique éducatif et pédagogique) ou IME (institut médico-éducatif), présence d'un(e) AVS (auxiliaire de vie scolaire). Le système scolaire étant peu adapté à ces situations, il devient excluant pour ces enfants qui ne remplissent pas les critères d'une « scolarité classique ». L'école devient pour eux une angoisse, les mettant dans des

situations d'échec difficilement acceptables ; loin de l'épanouissement et du sentiment de sécurité nécessaires à leur bonne évolution.

Concernant ma posture au sein de la maison d'enfants, le cadre de ce stage m'a permis d'avoir un lien particulier à la fois avec les cadres et les salariés. Mon poste –relativement transversal– se trouvait en parallèle de la hiérarchie classique du foyer. Effectivement, j'étais vue comme stagiaire rattachée à la direction par la direction elle-même, et comme extérieure à celle-ci par les services éducatifs et généraux. Cette posture a permis d'entendre les volontés de la direction, et de les confronter avec la réalité des pratiques et la vision qu'en ont les services éducatifs, administratifs et généraux. Toutefois, cet entre deux m'a également demandé discrétion et respect vis-à-vis des points de vue et discours de chacun(e).

Partie 2 – L’art comme outil de médiation dans la protection de l’enfance

Selon René Kaës¹¹, « un *objet n’est médiateur que dans un processus de médiation* ». Ainsi, l’art – qui n’est pas un médiateur en soi – devient un outil uniquement si les professionnels décident qu’il fait l’objet d’un investissement particulier. Il prend alors une valeur pédagogique spécifique, parce qu’il devient le lieu de rencontre entre l’enfant et sa réalité.

Au foyer St Vincent de Paul, une démarche expérimentale de médiation par la pratique artistique a été engagée grâce à la mise en place des « ateliers pARTage » (I). Par cet exemple, et en s’appuyant sur la littérature, il est possible de poser un regard plus large sur l’intérêt des pratiques artistiques pour les enfants placés (II).

I. Un projet de médiation artistique

L’exemple des « ateliers pARTage »

Les "ateliers pARTage", créés par le peintre et plasticien belge **Blaise Patrix**, se basent sur la création participative d’arts visuels afin d’humaniser les liens sociaux : le concept d’art socia(b)le.

Le projet est né de la proposition d’un éducateur spécialisé du foyer particulièrement sensible aux domaines de la culture et de l’art. Après discussion avec le directeur de la structure, des liens ont pu se tisser avec l’agence Episcopes –agence d’artistes nantaise– pour imaginer la mise en place de ce projet adapté à la situation actuelle et aux réalités de fonctionnement du foyer. Episcopes a assuré le lien entre la maison d’enfants et l’artiste, ainsi que l’organisation générale et la communication autour du projet.

En plus de promouvoir des valeurs communes à celles du foyer, les ateliers valorisent la créativité et l’expression des enfants et des professionnels dans un cadre sécurisant. Ils sont également vecteurs de respect et de cohésion, nécessaires au bon déroulement de la vie du groupe au sein du foyer. Participatifs et adaptables, les ateliers permettent à chaque enfant de s’investir à l’expérience selon ses capacités et ses envies. Effectivement, l’artiste a fait le choix

¹¹ René Kaës, psychanalyste français (1936-aujourd’hui)

d'aller vers la mise en place d'un groupe de médiation ouvert, dans lequel les participants sont autorisés à entrer et sortir librement.

En outre, dans la perspective du retour dans les locaux initiaux, la mise en place d'ateliers de création partagée a été également un moyen de faire participer les enfants à la personnalisation de la structure rénovée. En plus de l'objectif pédagogique, le projet comprenait la mise en valeur des cercles peints par les enfants en imaginant un moyen de les afficher dans les parties communes de l'établissement. Également, une réflexion a été engagée quant à l'habillage de l'autel d'une chapelle désacralisée présente au sein de la structure. En effet, cette salle a pour vocation de devenir un lieu de réunion pour les professionnels, mais également un endroit festif accessible aux enfants. Ainsi, un habillage escamotable en tissu pourrait mettre en valeur une impression des créations des enfants.

Adapté au public accueilli et au contexte de la maison d'enfants, ce projet fédérateur a donc été mis au programme de l'année 2016 avec un premier projet pour les vacances de Pâques, pendant lesquelles une série d'ateliers journaliers ont été programmés. En outre, la possibilité d'un second projet pour les vacances de la Toussaint 2016 a été envisagée.

La mise en place et l'organisation, en étroite collaboration avec l'agence Episcopo, se sont faites en plusieurs étapes :

1. Présentation aux équipes

La présentation du projet aux équipes de professionnels a eu lieu à l'occasion de la réunion générale du 10 décembre 2015.

2. Constitution d'un groupe référentiel

Une fois le projet lancé (début des recherches de financement), un groupe référentiel a été créé au sein de l'équipe éducative, composé d'un éducateur par unité. Ceci permet de faire le relais entre les enfants, les éducateurs et les professionnels de l'agence artistique.

Si deux unités se sont fortement engagées dans ce groupe référentiel, il a été plus compliqué d'y intégrer le troisième groupe, dans lequel il m'avait été plus compliqué de cibler une personne ressource.

3. Communication du projet aux enfants

Les mineurs ont été informés et sondés à ce sujet lors d'un CVS (conseil de la vie sociale), instance de participation formelle où sont présents les délégués de chaque unité. Ils ont communiqué aux autres enfants à propos du projet, et recueilli leurs impressions.

4. Financement

Dans la collaboration avec l'agence Episcopo, la piste d'un financement participatif a été envisagée pour réunir la somme nécessaire à la mise en place du projet. Après avoir tenté sans succès de réunir ce budget à l'aide d'une cyber campagne de « *crowdfunding* », le financement a finalement été pris en charge en totalité par l'établissement, après accord du bureau en conseil d'administration.

Afin de réunir le matériel nécessaire, le foyer a conclu un partenariat avec une entreprise locale spécialisée dans le domaine de l'art. Ceux-ci nous ont fait bénéficier de tarifs préférentiels sur le matériel en échange de communication. En outre, la communauté des sœurs du Fort a accepté la mise à disposition d'une salle pour l'intégralité de la session, ce qui a permis à l'artiste et aux participants d'évoluer dans un lieu dédié.

5. Mise en place

Répartis sur plusieurs matinées des vacances de Pâques 2016, les ateliers ont réuni enfants, professionnels et intervenants extérieurs.

L'art socia(b)le laisse à chacun le droit de participer ou de ne pas participer, ainsi tous ont été libres d'assister aux ateliers de création en fonction de leurs envies et de leurs disponibilités. La quasi totalité des enfants présents sont venus au moins une fois aux ateliers, dont certains ayant fait initialement le choix de ne pas assister aux sessions de peinture.

6. Évaluation

Suite à la première session d'ateliers, une évaluation a été mise en place auprès des enfants et des professionnels, en lien avec l'agence Episcopo. À travers le conseil de la vie sociale, les délégués de chaque unité ont pu rapporter les ressentis des enfants, ainsi que les points positifs et voies d'amélioration.

Bien qu'existante, l'évaluation n'a pas permis de tirer de véritables conclusions quant aux apports et aux perspectives des ateliers. Il aurait été judicieux de prévoir un temps plus conséquent pour travailler sur ces retours, afin d'entendre les enfants, les professionnels de St Vincent de Paul et les partenaires sur leurs remarques et propositions vis-à-vis de l'ouverture artistique et des intérêts pédagogiques et éducatifs du projet.

Globalement, l'expérience a été positive pour l'ensemble des participants, tous ayant joué le jeu de la création partagée. D'après mes observations, le choix d'un groupe ouvert a permis aux enfants de participer librement, et ainsi de ne pas avoir le sentiment d'être engagé. Ceci couplé à l'aspect collectif des ateliers a lancé une dynamique incitative et positive.

En faisant venir un artiste au sein du foyer, celui-ci a porté un autre regard sur les enfants. Il a entraîné les équipes de professionnels et les mineurs le temps d'un projet, tout en respectant les valeurs et missions de la structure d'accueil.

La présence d'un intervenant extérieur a eu plusieurs intérêts :

- Un support physique à la médiation
- La possibilité pour les enfants d'identifier ce temps spécifique dans leur quotidien
- Un enrichissement et une dynamique de travail pour les enfants et les professionnels, qui doit sans cesse être réalimentée

Les enjeux du projet pour la structure

De manière globale, s'il « *apparaît moins vital que le droit à l'emploi et à la santé, celui d'accéder à l'art, à la culture ou aux loisirs est mis en œuvre de façon inégale dans le secteur social. Il permet pourtant d'insuffler de la vie et du plaisir dans le quotidien des usagers, comme dans celui des équipes, à condition d'en faire un enjeu institutionnel partagé* »¹². En effet, les pratiques artistiques sont porteuses « *de joie, d'énergie et d'humanité* »¹³.

A l'origine, la direction a fait le constat que le public accueilli au sein de la maison d'enfants était –dans la plupart des cas– relativement éloigné du domaine artistique. Forte de différents constats liés aux bienfaits des pratiques artistiques, l'équipe de direction s'est donnée pour objectif de favoriser l'accès à l'art des enfants accueillis. Pour ce faire, il était nécessaire de réfléchir à la manière d'intégrer l'art comme outil de médiation pour les usagers et les professionnels ; l'enjeu étant de donner du sens à ces pratiques dans un cadre médico-social dans lequel ce n'est pas commun.

La direction a également eu pour rôle d'intégrer les équipes socio-éducatives à l'organisation de ce projet, pour que celles-ci s'investissent pleinement, et qu'elles s'imprègnent du concept de l'Art socia(b)le. En effet, en travaillant avec les éducateurs dès les prémices du projet, ceux-ci auraient été plus à même d'en intégrer les intérêts, et en conséquence de les transmettre naturellement aux enfants. L'enjeu de ce travail commun était également la cohésion sociale en interne, permettant aux différents corps de métiers de se retrouver ensemble, sur un « *terrain neutre* ».

¹² *Quand la culture sort des coulisses*. Direction[s] numéro 133 (juillet-août 2015)

¹³ Boutruche Chantal, Bruncher Sylvie, Damian Bernadette, Hervé Sophie, Pouchet Madeleine. *Ensemble autour d'un repas, autour d'une activité artistique*. *Contraste* 1/2009, n°30, p. 149-171

Concernant les professionnels socio-éducatifs, il existe un réel enjeu d'autonomisation dans la démarche de projet, car les équipes, soumises à la fois au poids du quotidien (hygiène, alimentation, suivis scolaires et médico-psychologiques des enfants) et à la gestion de l'urgence (vision à court terme, situation subie), sont peu enclin à travailler sur des projets éducatifs à plus longs termes. Pourtant, en instaurant cette vision dans le fonctionnement institutionnel du foyer, il est tout à fait envisageable de lancer une telle dynamique.

Le relogement temporaire est également un enjeu puisqu'il représente l'opportunité d'expérimenter des pratiques, afin de mobiliser les équipes éducatives sur de nouvelles habitudes en matière d'ouverture à l'art. Au delà du milieu urbain et facilitant dans lequel évolue le foyer, la maison d'enfants souhaite proposer une offre artistique en interne, afin que celle-ci soit ancrée directement dans les murs de l'établissement. Cette proposition interne permet de sensibiliser à l'art l'ensemble des enfants présents, et non uniquement les mineurs autonomes ayant la capacité et la curiosité d'aller vers l'art. Ainsi cette démarche rentre dans le cadre d'un projet d'action sociale novateur, car il permet à la fois de diriger les enfants vers l'art, mais également de faire entrer les pratiques artistiques dans l'établissement.

En investissant le domaine artistique, St Vincent de Paul souhaite se démarquer des autres structures de protection de l'enfance en offrant une prise en charge basée sur l'éducation globale, porteuse de compétences pour les enfants accueillis. Il existe donc un véritable enjeu de communication et de légitimité de la structure sur son territoire, qui souhaite être mise en valeur vis-à-vis des autres établissements de prise en charge et du Conseil départemental.

Les freins à la médiation artistique

Les freins conjoncturels

Le relogement temporaire a nécessité des arbitrages concernant l'organisation interne de fonctionnement. Afin d'assurer un maximum de continuité dans le quotidien des enfants, il a été décidé de conserver la scolarité et les suivis médico-psychologiques dans les établissements actuels. Pour ce faire, les professionnels ont été fortement mobilisés sur les transports. Ils assuraient les trajets aux écoles des enfants non autonomes, et une partie des allers et retours liés aux rendez-vous médico-psychologiques. Ce contexte a été un frein à l'ouverture culturelle, dans la mesure où le poids de l'allongement des durées de transport s'est fait fortement ressentir sur le travail quotidien des équipes.

De surcroît, la réalité du métier des équipes éducatives –au contact permanent des enfants– induit des conditions de travail particulières : travail relationnel, irrégularité du rythme, etc.

Cette réalité présente des risques psycho-sociaux importants pour les équipes de professionnels. De plus, la conjoncture, très intense, était source d'inquiétudes. Les équipes éducatives se sont senties à saturation du fait d'une augmentation de la charge de travail : organisation du déménagement, appropriation des locaux et adaptation au nouveau rythme.

Ce contexte a cristallisé des tensions entre les services éducatifs et généraux et la direction. Un courrier du personnel, rédigé à la rentrée scolaire de septembre 2015, faisait état des questionnements et inquiétudes des équipes. La direction a répondu à cette sollicitation en travaillant sur une refonte des réunions institutionnelles d'une part, et en mettant en place un audit social externe d'autre part. Cette réalité a mobilisé les professionnels sur un important travail de dialogue social – priorité institutionnelle de l'année 2016. En effet, avant d'amorcer une véritable dynamique d'évolution des pratiques en matière artistique et culturelle, il semblait nécessaire de rétablir la cohésion globale des équipes et d'engager une réflexion sur les solutions internes à apporter.

Les freins structurels

Le foyer Saint Vincent de Paul a récemment actualisé son projet d'établissement (2015 – 2019) dans lequel sont résumées les modalités de prise en charge des enfants au sein du foyer. Dans ce document, la maison d'enfants fait référence à une prise en charge globale des mineurs qui lui sont confiés. Cependant, bien qu'énoncée comme telle, l'ouverture à l'art est peu présente dans le document institutionnel. Ainsi, en l'absence d'un écrit formel, le degré d'ouverture artistique dépend de la subjectivité de chaque professionnel.

D'après un éducateur, « *le contexte de la MECS est souvent motif à report* ». En effet, un certain nombre de facteurs sont susceptibles d'avoir un impact sur l'offre de pratiques culturelles et artistiques. D'abord, l'activité d'hébergement enferme les équipes dans une gestion quotidienne des enfants : hygiène, scolarité, transports, alimentation, etc.

À ce « *poids du quotidien* » s'ajoute un fonctionnement administratif rythmé. En plus des instances auxquelles assistent les éducateurs (réunions institutionnelles hebdomadaires, analyse des pratiques, groupes de travail thématiques et autres réunions extérieures), les professionnels sont investis dans la rédaction des rapports et des synthèses en lien avec la situation des enfants accompagnés. Ce calendrier administratif représente un frein à la mise en place de projets consacrés à l'art et à la culture, du fait d'un manque de temps et d'instances dédiées à ce sujet.

Enfin, si certains éducateurs se sentent prêts à intervenir auprès des enfants lors de pratiques

artistiques, d'autres ont le sentiment d'être incompetents pour mettre en place des activités sans la présence d'un intervenant extérieur.

Les freins idéologiques

Du point de vue des professionnels de la structure, il est possible d'émettre des hypothèses quant aux facteurs idéologiques ayant pu freiner la mise en place du projet. Si le projet a intégré la participation des équipes socio-éducatives, celui-ci a d'abord été initié par la direction. Les éducateurs ont alors eu le sentiment d'une injonction hiérarchique. Ainsi, ils ont dans un premier temps été relativement sceptiques quant aux bienfaits et aux intérêts de ce projet. En outre, ladite participation en est restée au degré de « *coopération symbolique* »¹⁴ à travers une consultation des avis.

En outre, si les enfants ont été informés relativement en amont, il aurait été judicieux de les engager eux aussi dans le processus décisionnel, et de leur donner une place concrète dans la mise en place de ces ateliers. Ceci aurait pu faire l'objet d'une réflexion de ma part dès les prémices du projet.

Plus globalement, l'utilisation de la médiation n'est pas un dispositif d'urgence, il doit au contraire s'intégrer dans une gestion du quotidien, sur une temporalité longue. En effet, « *l'art n'est pas un remède immédiat, il engage des processus lents et peu spectaculaires* »¹⁵. Ainsi, s'il semble évident que les pratiques artistiques ont une incidence positive sur les parcours des enfants, les résultats sont difficiles à objectiver. Les évaluations actuelles ne permettent pas la mise en valeur de ces bénéfices, ne pouvant pas se calculer par des chiffres. C'est pourquoi la médiation artistique est une pratique remise en cause, et dont l'intérêt est perpétuellement questionné.

Enfin, il s'agit également de dépasser les prénotions liées à l'art comme « *récréation* ». Effectivement, si les professionnels ont su se saisir des ateliers pour réunir les enfants autour d'une activité commune, l'objectif éducatif a parfois été mis en côté. En tant que tels, les ateliers d'art ne sont pas médiateurs, ce sont les professionnels qui doivent lui donner cette visée pédagogique. Après réflexion, il aurait été nécessaire que je sensibilise en amont les équipes sur ce point, par le biais des réunions d'équipes. En outre, un temps de formation en présence de l'artiste aurait été judicieux, lui permettant de transmettre les valeurs et intérêts de son concept. Ce temps -initialement prévu- n'a pas pu être mis en place du fait de problèmes externes,

¹⁴ Échelle de participation citoyenne de Sherry Arnstein

¹⁵ Colignon Martine. *De l'art-thérapie à la médiation artistique : Quels professionnels pour quelles pratiques ?* p. 17

repoussant l'arrivée du peintre.

II. Regard sur l'intérêt de l'art pour les enfants placés

Action sociale et médiation artistique sont deux notions qui fonctionnent ensemble, car l'art en tant qu'objet médiateur permet au sujet de s'éloigner de la source de sa souffrance. Effectivement, la médiation permet à l'utilisateur de l'action sociale de travailler sur un « *mal-être diffus qui ne fait pas partie d'une symptomatologie qui relèverait du soin* »¹⁶. Dans le cas d'un enfant placé pour carences éducatives, la situation qu'il subit est source de douleur. En outre, les contextes familiaux n'ont pas toujours permis aux mineurs de s'ouvrir à leurs environnements. Il est alors important que l'institution remplisse ce rôle et amène l'enfant vers une découverte du tissu local, source d'épanouissement et d'autonomie.

Les spécificités des enfants placés

Le public des enfants placés dans le cadre de l'ASE présente des spécificités. Il s'agit d'un public vulnérable, dans une dualité permanente entre force et fragilité (Jean-Louis Mahé¹⁷). Ces caractéristiques psychologiques sont la résultante d'un environnement familial instable, de carences affectives et relationnelles et d'une crainte permanente de l'abandon pour ces enfants qui ont vécu une rupture de l'investissement parental.

En outre, d'après Serge Paugam¹⁸, les mineurs placés ont des profils qui présentent certaines corrélations : caractéristiques démographiques et sociales d'origine, détresse psychologique, reproduction de la violence subie, etc.

Concernant leur avenir, il existe un déterminisme social (au sens d'Émile Durkheim¹⁹) de ces enfants fragiles et peu adaptés à l'environnement scolaire et professionnel. Ce déterminisme a un impact non négligeable sur les trajectoires de vie des enfants, pour lesquels les propositions d'insertion favorisent peu un transfuge de classe. Au contraire, cette réalité favorise plutôt une reproduction sociale. En effet, si le placement a pour objectif d'aider ces enfants à échapper au

¹⁶ Colignon Martine. *De l'art-thérapie à la médiation artistique : Quels professionnels pour quelles pratiques ?* p. 125

¹⁷ Jean-Louis Mahé : psychologue clinicien à l'Aide sociale à l'enfance du Val de Marne

¹⁸ Serge Paugam : sociologue français

¹⁹ Émile Durkheim : sociologue français (1858 - 1917)

déterminisme social de leurs parents ; c'est ce même placement qui est le produit d'une autre catégorisation : le déterminisme social de l'enfant placé.

Dans le contexte de ma mission, j'ai remarqué une dissonance cognitive (Léon Festinger²⁰) concernant les enfants. Il existe un caractère inconciliable entre le quotidien au foyer et les temps de retour en famille (sur les périodes de week-end ou de vacances). Les professionnels de la jeunesse ont souvent le sentiment qu'un lien trop fort entre les enfants et leurs familles peut – dans certain cas – être nocif au développement de l'enfant ; allant parfois jusqu'à demander une coupure avec le milieu d'origine de l'enfant. La solution à cette dissonance serait la maîtrise du « cheval à bascule », concept mobilisé par Fabien Truong²¹. Le cheval à bascule fait référence à l'impression de chute liée au passage entre deux milieux de vie très différents. Sa maîtrise nécessite un certain nombre de ressources pour la personne concernée, c'est pourquoi il s'agit d'une étape forte et laborieuse. Cependant, pour ces enfants il est difficile de trouver lesdites ressources pour plusieurs raisons :

- Difficulté à mettre en place une coupure entre les temps en famille et le retour au foyer.
- Absence de continuité biographique du fait de parcours de vie souvent décousus par les différents placements subis.
- Manque d'affirmation subjective du fait du placement en collectif, durant lequel les équipes éducatives manquent de temps et de moyens pour faire primer l'individualité de l'enfant.

Au vu des caractéristiques du public des enfants placés dans le cadre de la protection de l'enfance, il est possible de faire émerger les intérêts d'une ouverture à l'art comme outil de médiation pour ces mineurs.

Ces modes d'insertion sociale alternatifs ont plusieurs objectifs fondamentaux :

- Travailler l'image que l'enfant a de lui-même.
- Construire du lien avec les adultes, dans lesquels la confiance est souvent fortement altérée.
- Acquérir une capacité à communiquer grâce à un média adapté.
- Ouvrir l'enfant à une connaissance de son environnement de vie.
- Faire découvrir au mineur sa capacité à s'ouvrir, analyser et créer.

²⁰ Léon Festinger : psychologue américain (1919 - 1989)

²¹ Fabien Truong : sociologue français

La découverte du patrimoine artistique comme vecteur d'ouverture et de développement de la curiosité

Outre les aspects éducatifs au sens strict du terme (scolarité), l'ouverture à l'art est un facteur nécessaire à l'épanouissement de l'enfant. L'art participe à la construction de la personnalité, à l'ouverture à une culture générale et à l'insertion sur le territoire.

L'objectif est avant tout d'offrir aux enfants la possibilité de sortir de leurs conduites artistiques ordinaires en favorisant la découverte. Ceci passe par la proposition d'un enseignement artistique grâce à la participation à des spectacles, expositions et visites de lieux culturels. Ces temps dédiés à l'art permettent aux mineurs accompagnés d'exprimer plus précisément leurs envies et besoins en termes de pratiques artistiques.

Il est nécessaire de s'appuyer sur les ressources présentes à proximité des enfants, afin qu'ils prennent leurs repères et deviennent des « êtres culturels » autonomes, c'est à dire qu'ils apprennent à devenir curieux, indépendamment de leur prise en charge. Ces connaissances peuvent ainsi aboutir à des réalisations concrètes, fruit de l'imagination et de la curiosité des enfants, de façon individuelle ou collective.

La pratique artistique comme moyen d'acquisition de compétences

La pratique artistique est un moyen alternatif pour les mineurs d'exprimer des ressentis, des émotions, des difficultés. L'art n'est jamais une simple copie du réel, il donne lieu à une expression artistique, qui fait appel à la subjectivité de l'enfant.

De manière générale, l'enjeu de la médiation artistique auprès du public accueilli au foyer est également l'acquisition de compétences psychosociales, qui sont « *la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement* »²².

Au nombre de 10, ces compétences se répondent en formant 5 couples (relation à soi / relation à l'autre) :

- Savoir résoudre les problèmes / Savoir prendre des décisions
- Avoir une pensée critique / Avoir une pensée créatrice

²² *Life skills education in schools*. OMS (Organisation Mondiale de la Santé) - Division de la santé mentale et de la prévention des toxicomanies (1993)

- Savoir communiquer efficacement / Être habile dans les relations interpersonnelles
- Avoir conscience de soi / Avoir de l'empathie pour les autres
- Savoir gérer son stress / Savoir gérer ses émotions

En appliquant ces compétences générales à la médiation artistique auprès des enfants placés dans le cadre de la protection de l'enfance, il est possible de dégager plusieurs aptitudes véhiculées par l'art :

- Valorisation de l'estime de soi
- Acquisition d'une pensée critique vis-à-vis de son travail et de celui des autres
- Mise en valeur de la créativité de l'enfant
- Construction d'une identité personnelle par la création
- Respect de la créativité et des différences d'autrui
- Accomplissement personnel
- Création de lien social entre pairs et avec les équipes éducatives
- Extériorisation des émotions de l'enfant
- Amélioration des capacités de communication verbale et non verbale par l'utilisation de vecteurs alternatifs

Les pratiques artistiques deviennent un outil d'extériorisation pour les enfants, car elles leur permettent de sortir de leur situation personnelle en l'exprimant à travers un média particulier. Cet outil, moins excluant que la communication écrite ou orale formelle, a l'intérêt de ne pas enfermer l'enfant dans une dialogue angoissant pour lui, vu comme une confrontation et dont il ne maîtrise pas les codes (du fait de difficultés d'expression). « *Dans ce cas, l'art au sens large est un outil non seulement d'intégration, mais de communication, un langage capable de relier les individus les uns aux autres indépendamment de leur culture, de leur appartenance sociale ou de leur intégrité physique* »²³.

La pratique artistique vise particulièrement les compétences du socle commun en offrant aux enfants des occasions valorisantes d'apprentissage et de réussite. Dans ce processus de création, les enfants n'ont pas d'objectifs quantitatifs et qualitatifs, ce qui permet de ne pas leur faire vivre la frustration d'un échec, mais au contraire la satisfaction d'avoir mené à bien un projet. En effet, « *bien au-delà du plaisir et de la fierté de la création, [...] la pratique et l'expérience artistiques sont des leviers puissants d'apprentissage et d'acquisition de compétences* »²⁴.

²³ Marie-France Hainaut, Réginal Beyart. *L'art, outil d'expression et d'intégration dans une école d'enseignement spécial*. Pensée plurielle, 01/2002, n° 4, p. 59-67

²⁴ *Élaborer un projet d'accompagnement éducatif*. Académie de Versailles, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (2009)

Conclusion

À travers la rédaction de ce mémoire, il s'agissait de comprendre les enjeux et les limites de la utilisation de la médiation artistique dans le champ de la protection de l'enfance, à travers l'expérimentation vécue lors de mon stage. Ainsi, j'ai tenté d'analyser le contexte de ma mission et les logiques inhérentes au croisement de plusieurs champs d'action : médiation, art et travail social.

L'utilisation de l'art comme outil de médiation vient interroger les pratiques professionnelles des équipes. En effet, la maison d'enfants St Vincent de Paul a –par nature– une forte connotation liée à la protection de l'enfance en danger. Dans ce contexte institutionnel marqué, la place de l'imaginaire et de la création est réduite. Toutefois, s'il est utilisé dans un cadre pédagogique, l'art devient à la fois vecteur d'ouverture sur l'environnement et d'expression, porteur de médiation auprès de publics éloignés de ce type de pratiques.

D'autre part, cette mission de stage m'a permis de prendre conscience des réalités de la protection de l'enfance, d'en comprendre les logiques de fonctionnement et les enjeux sous-jacents. De surcroît, cette réalité m'a amené à réfléchir sur ma posture professionnelle, ainsi que sur mes prénotions et mes pratiques. J'ai réalisé l'importance d'être dans une démarche réflexive perpétuelle dans la réalisation de mes missions. Les 8 mois passés à la maison d'enfants St Vincent de Paul se sont révélés être très riches, à la fois professionnellement et personnellement. Les échanges, les rencontres et la remise en question de mes pratiques m'ont permis de faire évoluer mes représentations, et d'en acquérir des compétences professionnelles multiples.

Par ailleurs, si l'art et la culture sont des pratiques appréciées par l'ensemble des professionnels et des enfants, quelle valeur leur sont données ? Ces pratiques sont-elles envisagées dans une dynamique éducative ? La démarche de projet à long terme a-t-elle été intégrée par les différents acteurs ? Cette expérience m'a permis d'envisager l'art comme véritable outil pédagogique, d'en intégrer les intérêts et les enjeux, et de l'envisager comme un processus alternatif aux pédagogies classiques.

Enfin, si la médiation artistique est porteuse d'ouverture et d'acquisition de compétences, elle doit aussi entraîner les enfants à une plus grande participation dans les décisions qui sont prises à leur égard. Comment sont-ils intégrés au processus de décision ? Sont-ils partie prenante de la

mise en place des projets qui les concernent ? Ces questionnements sont tant de réflexions à engager dans l'objectif d'améliorer et de diversifier les modalités d'accompagnement.

Le cheminement réalisé durant le stage et la rédaction de ce mémoire réflexif m'ont amené à réaliser l'importance de la participation des usagers à l'ensemble des processus qui les concernent ; ce dans une double finalité, démocratique d'une part, et d'empowerment individuel d'autre part. Ainsi, dans cet accès à un pouvoir d'action et de décision, il s'agit de permettre aux mineurs de « *passer d'un état sans pouvoir d'agir à un autre où l'individu est capable d'agir en fonction de ses propres choix* »²⁵.

²⁵ *Dossier thématique : l'empowerment. Culture&Santé, 2009*

Bibliographie

BRUN Anne. *Les médiations thérapeutiques*. ERES, 2011, 160 p.

COLIGNON Martine. *De l'art-thérapie à la médiation artistique : Quels professionnels pour quelles pratiques ?* Toulouse : Éditions Erès, collection Trames, 2015, 201 p.

LAHIRE Bernard. *La culture des individus*. Paris : Éditions la Découverte, 2004, 777 p.

LOSER Francis. *La médiation artistique en travail social*. IES, 2010, 272 p.

BREUGNOT Pascale. *Les innovations socio-éducatives : dispositifs et pratiques innovants dans le champ de la protection de l'enfance*. Rennes : Presses de l'EHESP, 2011, 215 p.

Rapports, conférences, études, enquêtes :

Académie de Versailles, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. *Élaborer un projet d'accompagnement éducatif*. 2009, 26 p.

BOUET Jérôme. *Consultation sur l'éducation artistique et culturelle « Pour un accès de tous les jeunes à l'art et à la culture »*. Ministère de la culture et de la communication, 01/2013, 34 p.

BORDEAUX Marie-Christine. *La médiation culturelle en France, conditions d'émergence, enjeux politiques et théoriques*. Culture pour tous, actes du Colloque international sur la médiation culturelle, Montréal, 12/2008, 12 p.

Conseil de développement Marseille Provence Métropole. *Les jeunes et l'accès à l'offre culturelle, enjeux et perspectives à 5 ans*. Les cahiers du débat, 07/2013, 22 p.

VANHEE Olivier. *Interviewer des enfants sur leurs pratiques culturelles : problèmes de méthode*. Actes du colloque Enfance et cultures : regards des sciences humaines et sociales, Sylvie Octobre et Régine Sirota (dir.), Paris, 2010, 11 p.

PAUGAM Serge, ZOYEM Jean-Paul, TOUAHRIA-GAILLARD Abdia. *Le placement durant l'enfance : quelle influence à l'âge adulte ?* ERIS, rapport final pour l'ONED, mai 2010

Mémoires et dossiers :

DUPOUY GRETEAU Valentine. *Pratique artistique et insertion sociale : des ateliers collectifs de création artistique pour la reconstruction identitaire des personnes ?* Mémoire pour le D.E. d'assistant de service social., 06/2009, 70 p.

VETILLARD Marc. *L'intérêt de la place de l'art et la culture auprès des publics fragilisés.* Dossier thématique pour le D.E. De moniteur éducateur, 06/2010, 17 p.

Revue et articles :

Boutruche Chantal, Bruncher Sylvie, Damian Bernadette, Hervé Sophie, Pouchet Madeleine. *Ensemble autour d'un repas, autour d'une activité artistique.* *Contraste* 1/2009, n°30, p. 149-171

DESCAMPS Élise. *Quand les artistes et les travailleurs sociaux coopèrent.* *Actualités Sociales Hebdomadaires*, n° 2940, 01/01/2016, p. 20-23

DUFRÊNE Bernadette, GELLEREAU Michèle. *La médiation culturelle : enjeux professionnels et politiques.* *Hermès* n° 38, 2004, p. 199-206

DUFOUR Flavie. *Accès des usagers à l'art : quand la culture sort des coulisses.* *Direction[s]*, n° 133, 07-08/2015, p. 18-25

FIACRE Patricia. *La parole des parents d'enfants placés dans les établissements habilités par l'ASE.* *Vie sociale*, 03/2007, n° 3, p. 97-110

GONTHIER Joëlle. *La médiation artistique auprès des jeunes,* *Le Journal des professionnels de l'enfance*, n° 65, 07-08/2010, p. 52-55

GUILLIER Nathalie, DERIVOIS Daniel. *L'accaparement comme réponse au traumatisme chez l'enfant placé en institution.* *Dialogue*, 04/2011, n° 194, p. 121-135

HAINAUT Marie-France, BEYART Réginal. *L'art, outil d'expression et d'intégration dans une école d'enseignement spécial.* *Pensée plurielle*, 01/2002, n° 4, p. 59-67

HELD Jacqueline. *L'enfant consommateur et créateur de biens culturels.* *Enfance*, tome 33, n° 4-5, 1980. Congrès international de psychologie de l'enfant, p. 178-179

KINDELBERGER Cécile, LE FLOC'H Nadine, CLARISSE René. *Les activités de loisirs des enfants et des adolescents comme milieu de développement*. L'orientation scolaire et professionnelle, 2007, p. 485-502

LAURET Jean-Marc. *L'éducation artistique et culturelle*. Les cahiers d'éducation & devenir, n° 8, 12/2006, 3 p.

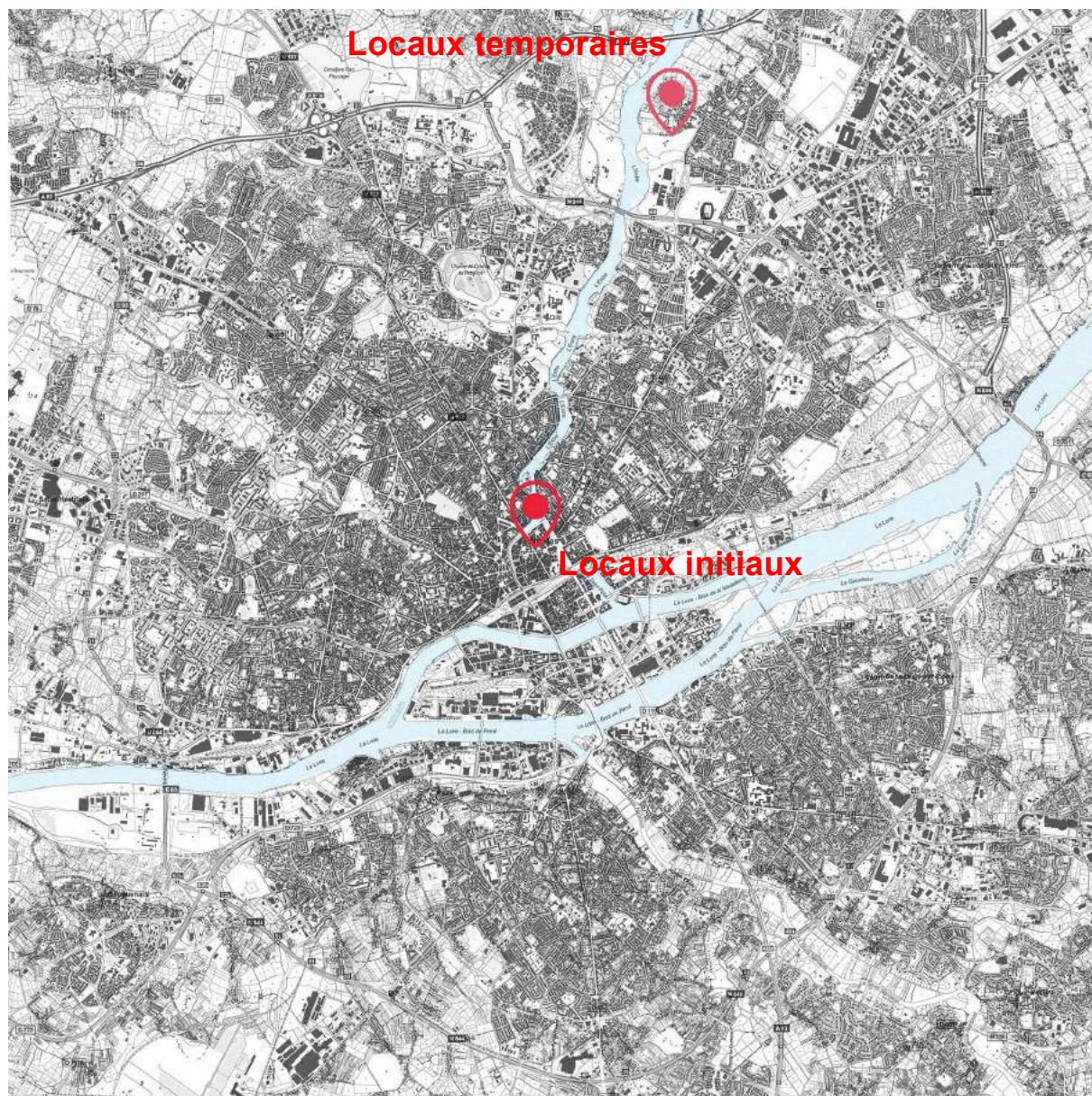
QUÉLIN-SOULIGNOUX Dominique. *De l'objet à la médiation*. Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe, 2/2003, n° 41, p. 29-39

TREMINTIN Jacques. *Les maisons d'enfants à l'épreuve du temps*. Lien social n° 807, 09/2006

TROADEC Bertrand. *La relation entre culture et développement cognitif: une introduction*. Enfance, 02/2006, vol. 58, p. 108-117

Liste des annexes

Annexe : carte de l'emplacement des locaux (initiaux et temporaires)



BOUGNOUX

Juliette

20 juin 2016

Master 2 Jeunesse : politiques et prises en charge

Promotion 2015-2016

Enjeux et intérêts de la médiation par l'art dans la protection de l'enfance : l'exemple du projet d'ateliers artistiques de la maison d'enfants St Vincent de Paul

École des Hautes Études en Santé Publique (Rennes), Université Rennes 1 (Rennes), Université Rennes 2 (Rennes), Université de Bretagne Occidentale (Brest)

Résumé :

Dans un contexte particulier de délocalisation temporaire de son activité, la maison d'enfants St Vincent de Paul a engagé une dynamique de grand changement. Dans ce processus global d'évolution, la direction a lancé l'expérimentation d'une politique d'ouverture artistique à travers l'organisation du projet des « ateliers pARTage ».

Ce mémoire rend compte des réalités de la mise en œuvre de ce projet au sein de la structure. En outre, il apporte un regard sur la mise en place d'un projet de médiation artistique au sein d'un établissement de la protection de l'enfance. Quels sont les enjeux de l'utilisation de l'art comme outil de médiation au sein de l'Aide sociale à l'enfance ? Quelle est sa légitimité ? Comment les logiques de l'art et du travail social se croisent-elles ?

Mots clés :

Protection de l'enfance, Aide sociale à l'enfance, enfants placés, médiation, art, expérimentation.

L'École des Hautes Études en Santé Publique n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.